



N° 1  
AVRIL  
1998

# LA GAZETTE DU CHÂTEAU

Revue de l'association des Amis du Château de la Grange

## LE MOT DU PRÉSIDENT

### POUR LA RENAISSANCE DE LA GRANGE

**D**éclarée en préfecture le 23 septembre 1997, notre association des Amis du Château de la Grange est née d'un refus et d'une ambition.

*Le refus de voir ce site remarquable de notre commune partir, suite au retrait de l'I.G.R., à l'abandon et devenir ruine ou faire l'objet d'une opération spéculative de la part de personnes plus soucieuses de profit que de mémoire et de patrimoine.*

*Une ambition également, celle de contribuer le plus activement possible, en liaison avec la municipalité, à la préservation et à la restauration du site pour lui donner la chance d'une nouvelle naissance.*

*Nous savons qu'il s'agit là d'un défi, mais nous voulons le relever, avec l'aide et le concours de tous les Savigniens attachés à l'histoire de leur commune et à la notion d'un patrimoine vivant, accessible à tous.*

*Notre fête du 27 juin marquera avec force cette volonté et cet espoir.*

*Elle permettra aussi à tous ceux qui le souhaitent de rejoindre notre action.*

*Rendez-vous donc, au château, le 27 juin, premier samedi de cet été 1998.*

Alain TRACA.

## RENDEZ-VOUS

### RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ AU CHÂTEAU

Le samedi 27 juin prochain, le château de la Grange devrait connaître une nouvelle naissance. C'est en tout cas le souhait des membres de l'association qui comptent bien, à cette occasion, faire découvrir aux Savigniens une partie importante de leur patrimoine local.

*(suite page 4)*

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU CHÂTEAU DE LA GRANGE

**Président** : Alain Traca

**Secrétaire** : Michel Lebrun

**Trésorier** : Daniel Steinfeld

**Membres** : Patrick Arduise  
Patrick Guillaume  
Gérard de Laitre  
Annie-Claire Lussiez  
André Morel  
Jean-Paul Soriano  
Henri Wasserman  
Pierre Wylleman

## LIBRAIRIE - PAPETERIE - PRESSE DE PLESSIS-LE-ROI

Cadeaux - Livres - Fournitures scolaires et de bureaux - Jouets -  
Cartes de transport S.N.C.F. et C.G.E.A. - Photocopies - Travaux photos - Reproduction  
de clés minute - Télécartes et toutes sortes d'impression - Expédition et réception de fax.

**Centre commercial le Miroir d'eau - Quartier de Plessis-le-Roi**

• 77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE •  
Tél. 01.60.63.58.89 - Fax 01.60.63.29.10

# IL ÉTAIT UNE FOIS... LE CHÂTEAU DE LA GRANGE

UNE page de l'histoire de Savigny-le-Temple se scelle au début du 19<sup>e</sup> siècle à la Grange. Une famille célèbre, les époux Bernadotte, achètent le château en 1800. Jean-Baptiste Bernadotte est un général d'Empire et son épouse, Désirée, née Clary, n'est autre que la première fiancée de Napoléon Bonaparte. Sa destinée auprès du général Bernadotte ne fut pas moins intéressante que si elle avait épousé le futur empereur puisqu'elle deviendra à ses côtés reine de Suède et donnera naissance à la dynastie régnant encore actuellement.

Cette demeure est achetée par l'entremise de Nicolas Clary, l'un des frères de Désirée, qui, doué pour la finance, s'emploie à redresser la fortune familiale que le père, François Clary, a laissé dans une situation critique au moment de son décès. Désirée et son mari cherchent une habitation à la campagne, suffisamment près de Paris, pour être disponible à tout moment au cas où l'Empereur appellerait ses généraux qu'il n'aimait pas savoir à plus d'une journée de cheval de la capitale. Le frère et la sœur examinent pendant près d'un an les avantages, les qualités esthétiques, le prix de multiples demeures des environs de Paris et finalement achètent le château de la Grange, le 25 novembre 1800.

Sitôt maîtresse de la Grange, Désirée supervise de nombreux travaux, embellissant le parc par un jardin à l'anglaise. Elle fait également planter, comme c'était la mode à l'époque, des haies de marronniers que l'on peut encore voir aujourd'hui. Sa correspondance avec son frère et son époux nous permet de savoir par de brèves allusions que des modifications de maçonnerie ont été opérées. La tradition veut que des vestiges médiévaux, enceinte et tourelles furent rasés. L'aspect actuel du château nous fait douter de cette tradition, ou bien la restauration aura été plus profonde que ce que nous en savons réellement.

Il semble que les Bernadotte n'aient pas fait de longs séjours à la Grange et Nicolas, encouragé par Désirée, devait sans doute y résider plus souvent. Il administrait les affaires de sa sœur et s'occupait même de menus détails concernant l'administration du domaine.

En 1810, le 21 août, la Diète de Suède vote pour accepter le général Bernadotte comme prince royal de Suède. Pressés par des besoins d'argent, Désirée et son époux cher-

chent à vendre le domaine que, petit à petit, ils ont laissé à l'abandon, des ornières en rendant l'accès difficile. Nicolas l'achètera finalement à la fin de 1812.

Ce domaine passera ensuite par héritage à son fils François Jean. Celui-ci sera fait comte par Napoléon III, en 1842, et sénateur, en 1852. Il fut également plusieurs fois maire de Savigny-le-Temple. Cette belle demeure restera dans la famille Clary jusqu'à la mort de Sidonie, née Talabot, veuve de François Jean, survenue en 1915.



Ce domaine sera racheté par un directeur de laboratoire pharmaceutique, le docteur Zizine, qui le cédera plus tard à l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif. Il est encore aujourd'hui, - pour combien de temps ? - propriété du département du Val-de-Marne.

Ce château est caractéristique de l'architecture de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Plus imposant en taille que celui de Nandy (fin 17<sup>e</sup>), il a perdu la décoration de briques en façade pour ne les conserver qu'en parement autour des baies, nombreuses et toujours symétriques disposées sur trois étages dont le dernier, plus bas de plafond, marque la transition entre le style du 17<sup>e</sup> et celui du 19<sup>e</sup> siècle. Les avancées aux deux extrémités du château sont la marque de ce que l'on pourrait appeler des ailes, vestiges d'un 17<sup>e</sup> siècle oublié.

Le parc était planté d'arbres, passant de la mode romantique à celle du second Empire. Il com-

prenait des jardins anglais, agrémentés de rochers, de jeux d'eau imitant la nature et de ponts chinois. Il existait également deux «fabriques», sorte de kiosques ou de «folies» où l'on pouvait s'asseoir au cours de la promenade. Dans une rocaille était aménagée une grotte de Lourdes accueillant une statue de la Vierge. La grille ainsi que les deux pavillons d'entrée portent la marque des propriétaires du second Empire : un C pour Clary, un T pour Talabot, tout deux entrelacés sur un écusson, surmontés d'une couronne comtale à la façon de François 1<sup>er</sup>.

Passant, quand tu passes devant ce château, surtout quand le temps est au brouillard qui sied si bien à son parc, écoute les voix qui te murmurent l'Histoire....

# L'I.G.R.... ET APRÈS

**P**OUR des raisons économiques, l'Institut Gustave-Roussy a fermé son annexe de la Grange à Savigny-le-Temple, qui comportait 142 lits, à la fin du mois de septembre 1997.

A cette occasion, plus de 100 agents ont été licenciés dans le cadre d'un plan social. Les autres, environ une centaine ont accepté un emploi dans l'établissement de l'I.G.R. à Villejuif. La quasi-totalité d'entre eux réside dans la ville nouvelle de Sénart. Le Centre médical de Forcilles, situé à une vingtaine de kilomètres sur la Commune de Férolles-Attilly, propose d'ouvrir à la Grange un établissement hospitalier de 90 lits dans le cadre du prolongement de son activité propre et d'embaucher 121 personnes pour le faire fonctionner, dont 90 postes correspondant à des emplois qui existaient à la Grange.

Il attend, depuis octobre 1997, une décision de M. Coudreau, directeur de l'Agence régionale hospitalière, autorité compétente en la matière, autorisant le redéploiement des lits, ainsi que l'attribution des crédits de fonctionnement correspondants.

Face à cette situation, les collectivités locales concernées, et au premier chef Savigny-le-Temple, décident d'unir leurs efforts afin que la proposition de reprise par le Centre médical de Forcilles puisse aboutir dans les meilleurs délais.

Elles ne peuvent, en effet, rester insensibles à la dimension humaine de ce problème, eu égard à la suppression d'un important nombre d'emplois, alors que se présente une opportunité susceptible en outre de figurer une réponse à apporter aux besoins sanitaires de la population locale, qui ne cesse de croître.

Voici, de façon concrète et synthétique, quelles ont été les mesures prises depuis octobre 1997 à ce jour :

- Le Conseil général du Val-de-Marne, propriétaire du domaine de la Grange, adopte par délibération de l'Assemblée départementale la cession au franc symbolique de l'ensemble immobilier au profit de la ville de Savigny-le-Temple.
- La commune de Savigny-le-Temple accepte de devenir propriétaire des lieux et de mettre à la dis-

position de Forcilles les bâtiments nécessaires à l'activité hospitalière.

- Le département de Seine-et-Marne décide de participer à hauteur de 2 MF aux travaux de remise aux normes de sécurité qui conditionnent la reprise d'activité et dont le montant est estimé à 6,1 MF.
- Le S.A.N. de Sénart accepte de prendre en charge le coût du reliquat de ces travaux et sollicite la participation de la région Ile-de-France dans le cadre de son contrat régional de développement, qui vote une prise en charge pour un montant de 2 MF.

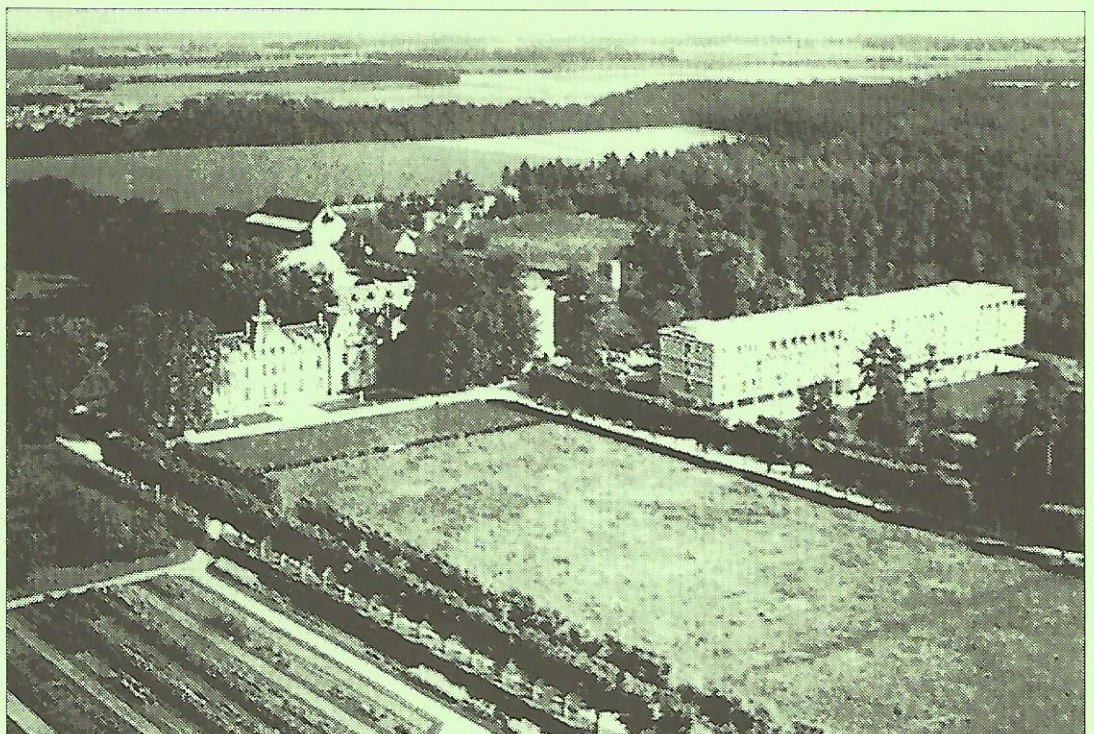
L'ensemble des partenaires, après avoir à de nombreuses reprises sollicité l'Agence régionale hospitalière, attendent toujours une décision favorable de l'Etat pour une reprise d'activité sur le site de la Grange.

L'absence de décision formelle et définitive de la part des autorités publiques ne laisse pas de les inquiéter, tant du point de vue sanitaire, que des emplois en cause et de la préservation d'un patrimoine mobilier et immobilier remarquable.

A noter que depuis la fermeture de l'Institut, le contrôle et la surveillance du site sont assurés par une société de gardiennage, dont la prise en charge est assurée par l'I.G.R..

La patience des élus locaux est aujourd'hui à bout face à l'inertie de ceux qui ont à prendre une décision.

*C. Chaufour.*



# UN JOUR D'ÉTÉ AU CHÂTEAU

SAMEDI 27 JUIN 1998

- **9 heures.** – Ouverture officielle de la fête par M. Jean-Louis Mouton, maire de Savigny-le-Temple, Conseiller général.
- **9 heures 30 - 11 heures 30.** – Fêtes des écoles maternelles et primaires Désirée-Clary et Sidonie-Talabot.  
Visite guidée du château et de son parc.
- **11 heures 30.** – Apéritif – Conférence de presse : le point sur le site de la Grange et ses avenir possibles.
- **12 heures 30 – 14 heures 30.** – Banquet champêtre sur le thème de l'Empire (100 F par personne pour les adultes – 50 F pour les moins de douze ans). Réservation : 01.60.63.51.81.
- **15 heures – 18 heures.** – Animation musicale et artistique avec notamment le conservatoire Gabriel-Fauré et (sous réserve) reconstitution historique sur le thème du Second Empire.  
Visite guidée du château et de son parc.
- **18 heures.** – Clôture en fanfare de la manifestation.

Et pendant toute la journée : exposition photo sur le site de la Grange dans les salons du château – Stands des associations – Jeux pour les enfants – Espace-débat – Ballade en calèche – Rafraîchissements.

**ATTENTION : ENTRÉE SUR INVITATION SEULEMENT.**  
**(Renseignements : 01.60.63.51.81)**

## POUR LA RENAISSANCE DU CHÂTEAU DE LA GRANGE ET SON OUVERTURE SUR LA VILLE ET SUR LA VIE

- Je souhaite être tenu(e) informé(e) des activités de l'association ;  
 Je souhaite adhérer à l'association des Amis du château.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Profession :

Tél :

Bulletin à compléter et à retourner accompagné du montant de la cotisation (100 F par personne) à :  
**Alain Traca, A.A.C.G., 32, place François-Mitterrand, 77176 Savigny-le-Temple.**